

## HISTOIRE DU CHATEAU DE VAREY (1)

---

### III

Le traité de Saint-Vallier, signé le 24 novembre 1327, par le Dauphin et le sire de Beaujeu, en présence des plus nobles et des plus puissants seigneurs de la Savoie, du Dauphiné, de la Bresse et du Beaujolais, garants de l'exécution des clauses jurées, avait enrichi le Dauphin sans assouvir son ambition (2). Non content d'avoir appauvri la Savoie, ruiné le Beaujolais, écrasé tous ses ennemis, Guigue n'oublia pas ses alliés et, sans grands ménagements, il fit valoir auprès de Hugues de Genève le service qu'il lui avait rendu. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la force prime le droit et que le

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de 1865.

(2) « Paradin et les autres historiens qui ont parlé de la bataille de Varey disent bien que Guichard, sire de Beaujeu, fut prisonnier du Dauphin, mais ils n'ont rien particularisé du traité que ledit Guichard fit avec le Dauphin pour sa rançon quoy que fort nécessaire pour l'histoire de ce pais ; ils traitèrent doncq à Saint-Vallier le 24 novembre 1327 par l'entremise de Jean, comte de Forests, d'Aymar de Poitiers et de Guillaume de Beaujeu, frère dudit Guichard, par laquelle transaction ledit Guichard remit au Dauphin les seigneuries et chasteaux de Meximieux et du bourg Saint-Christophe et la directe de la grande rue de Villars, de la maison de Loyes et des poypes du Montelier, de Corsieu et de Montjeu et l'arrière fief de Chatillon de la Palu et de Gordans.... en récompense de quoy le Dauphin consentit à la délivrance et renvoya sans rançon Hugues de Marsé, Angelin l'Anglois de Farges et Girard de Chintré, chevaliers, qui avoient été pris prisonniers avec ledit sire de Beaujeu, outre quoy ledit Guichard prit en fief du Dauphin le chasteau, bourg et mandement de Miribel en toute justice qui lui étoit propre auparavant. » Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, 1<sup>re</sup> partie, p. 31.